

## Infos : demandes d'actes d'état-civil



Nous rencontrons des problèmes informatiques dans les demandes d'actes d'état-civil en ligne. Si vous avez effectué cette démarche il y a peu, et n'avez toujours pas reçu votre document officiel, contactez la mairie au 02 41 79 74 60.

Pour toutes nouvelles demandes, nous vous invitons à vous déplacer en mairie, adresser un courrier à l'attention du service état-civil, ou envoyer un mail à [etatscivil@beaufortenanjou.fr](mailto:etatscivil@beaufortenanjou.fr)

La ville vous remercie de votre compréhension.